



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

De la subjectivité à l'affect : étude du marqueur *espèce*

Elena Vladimirska

Université de Lettonie, Lettonie

jelena.vladimirska@lu.lv

<https://orcid.org/0000-0003-0729-1958>

Jelena Gridina

Université de Lettonie, Lettonie

jelena.gridina@lu.lv

Reçu le 01-03-2022 / Évalué le 10-03-2022 / Accepté le 15-03-2022

Résumé

La présente étude porte sur le marqueur linguistique *espèce*. Nous nous interrogeons sur les raisons qui font qu'*espèce*, qui en soi n'a rien d'un marqueur d'affectivité (par exemple, *espèce de plantes, de végétaux, d'arbres*), a la capacité de renforcer le mot-insulte et d'exprimer l'affect (*espèce d'abruti !*). Nous procédons dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli (1999), qui consiste en l'étude de l'identité d'une unité lexicale qui est observable dans la diversité des emplois de cette unité. En partant de l'étymologie du mot *espèce* - lat. *speciēs*, signifiant *vue*, synonyme de *uīsus* ou de *aspectus*, opposé à *rēs* « *réalité* » - nous étudions son identité sémantique et les variations et, en nous appuyant sur les données du corpus (SketchEngine, French Web 2017), nous montrons comment et pourquoi cette sémantique est liée à l'expression de l'affect de différents degrés, allant des sensations ou des émotions à l'indignation et à l'insulte.

Mots-clés : subjectivité, affect, insultes, opérations énonciatives

From subjectivity to affect: study of the marker *espèce*

Abstract

The present study focuses on the French linguistic marker *espèce* (species). We are investigating the reason why *espèce*, which in itself has nothing to do with an affectivity marker (e.g. *species of plants, trees* etc.) has the capacity to reinforce the insulting word and express affect (e.g. *espèce d'abruti ! litt. species of jerk!*). We proceed within the framework of the theory of enunciative operations of A. Culioli (1999) which consists of the study of the identity of a lexical unit which is observable in the diversity of uses of this unit. Starting from the etymology of the word *espèce* - lat. *speciēs*, meaning *view*, synonymous with *uīsus* or *aspectus*, opposed to *rēs* (*reality*) - we study its semantic identity and variations by relying on corpora data (SketchEngine, French Web 2017), we show how and why this

semantics is related to the expression of affect of different degrees, ranging from the expression of sensations or emotions to indignation and insult.

Keywords: subjectivity, affect, insult, enunciative operations

Si le sort le plus général du réel est d'échapper au langage, le sort le plus général du langage est de manquer le réel. Il existe une chose indépendante du langage, qu'on appelle la réalité.
(Rosset, 2004)

Introduction¹

- (1) *Rich, espèce de salaud sornois ! Je vous donne un ordre direct ! Ouvrez-moi immédiatement cette foutue porte ou je la défonce moi-même avec cette hache à incendie !* (SketchEngine, French Web 2017)
- (2) *Espèce de crétin, espèce d'abruti, ce fut dit avec violence ; ce fut dit avec arrogance. L'enfant pétrifié s'était enfui.* (SketchEngine, French Web 2017)

L'exclamation-insulte - cet « acte de langage au sens strict », comme le définit Sophie Fisher - « apparaît comme l'irruption de la *passion*, de l'excès, en situation verbale » (Fisher, 2004 : 53). Avec '*espèce de salaud !*' (dans l'exemple 1), '*espèce d'abruti !*' (exemple 2), etc., nous sommes ainsi au cœur-même de l'expression de l'affect².

Si le rapport des mots-insultes à l'affect ne fait pas de doute, le rôle du mot *espèce* dans les expressions insultantes est moins évident. Pourtant, antéposé au nom sans connotation négative apparente, *espèce* peut, à lui tout seul, communiquer à ce nom une valeur dépréciative (par exemple, *une espèce de discours*, *une espèce de chignon*). Selon la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al., 1994) l'acte d'injure ou de menace dans les structures exclamatives les rapproche des performatifs explicites, mais les structures syntaxiques qui leur confèrent leur valeur performative peuvent aussi accueillir des termes qui, par définition, ne sont pas spécialisés dans l'injure, mais prennent *ipso facto* une valeur d'injure : *espèce de morphème* (Riegel et al., 1994 : 588).

Ces observations ont suscité notre intérêt et nous ont conduites à nous interroger sur le rapport entre *espèce* et l'affect. Plus précisément, nous chercherons à comprendre pourquoi et dans quelles conditions *espèce*, qui en soi n'a rien d'un marqueur d'affectivité, notamment lorsqu'il s'agit de la classification des espèces (taxinomie), peut relever de l'affectivité.

1. Les données du corpus et la méthodologie de l'analyse

Pour le recueil de données nous avons utilisé le logiciel Sketch Engine, conçu et développé depuis 2003 par Lexical Computing Limited pour la gestion de corpus et l'analyse de texte (SketchEngine). Sur la base du corpus French Web 2017, contenant 5 752 261 039 mots, nous avons sélectionné des occurrences d'*une espèce de + nom (N)*. Les fonctionnalités du logiciel SketchEngine nous ont permis de tenir compte de la fréquence, et de créer une liste de noms d'affects et de sentiments en combinaison avec le marqueur *une espèce de*. Pour notre analyse, nous avons retenu 1 000 noms les plus fréquents qui apparaissent dans le contexte droit du marqueur. Selon les données du corpus, l'emploi taxinomique du mot *espèce* est prédominant : les occurrences les plus fréquentes sont : *araignées* (fréquence 15,055), *oiseaux* (12,095), *plantes* (11,582) (SketchEngine, French Web 2017).

Dans son acception taxinomique, *espèce* apparaît en français au XIII^e siècle en tant que *catégorie d'êtres vivants du même type* (TLFi). Il désigne aujourd'hui un niveau taxinomique des êtres vivants, placé immédiatement sous le genre. Avant tout, il s'agit de classifications biologiques : *un ensemble d'êtres vivants possédant des caractères anatomiques, morphologiques et physiologiques communs, qui reproduisent entre eux des êtres semblables et également féconds (espèce de mammifères, de poissons, de reptiles ; espèces d'insectes, d'oiseaux.)*, ainsi que botaniques (*espèce de plantes, de végétaux, d'arbres*) (TLFi), comme dans l'exemple 3 :

- (3) *Saviez-vous qu'on pouvait rencontrer cette plante à l'état sauvage en France ? L'Ajuga reptans est une espèce de plante endémique.* (SketchEngine, French Web 2017)

On notera cependant, que lorsque *espèce*, dans son emploi taxinomique, se rapporte à l'être humain (*l'espèce humaine, le génie de l'espèce*), les exemples illustrant cet emploi sont remarquables par leur ancrage dans l'individuation et/ou dans l'affectif (exemples 4 et 5) :

- (4) *Dans une famille animale, les individus sont identiques (...) dans l'espèce humaine chaque individu veut être étudié et approfondi pour lui-même* (Vuillemin, Essai signif. mort, 1949, p. 66). (TLFi)
- (5) *Avec la passion amoureuse, l'homme (...) remplit les desseins du génie de l'espèce* (Gautier, Bovarysme, 1902, p. 194). (TLFi)

D'une manière générale, le corpus permet de constater les tendances suivantes relatives à la distribution de ce marqueur :

il est régulièrement associé aux N exprimant des états d'affect (sensations, sentiments : *une espèce de crainte/soulagement/douleur/désir*, etc. ou un jugement subjectif - essentiellement négatif - de l'énonciateur : *une espèce de fatalisme*, etc.) ;

- a) il est souvent précédé d'un verbe de sensation/perception (*voir/ressentir/sentir/inspirer/plonger*) ;
- b) ce marqueur se trouve régulièrement dans des contextes relevant de la subjectivité de l'énonciateur (exclamations, lexique affectif, marqueurs de la prise en charge, etc.) (exemple 6) ;
- c) finalement, *une espèce de* est le seul parmi les marqueurs comportant un mot taxinomique (*une sorte de, un genre de*) qui est constitutif des tournures dépréciatives *cette espèce de p* et des exclamations-injures *espèce de p (crétin/salaud/abruti, etc.)*³.

- (6) *On est dans le fatalisme, la gauche est au pouvoir alors on ne peut rien faire... Dans ce cas ils ont gagné les grands de ce monde, les banques... Il y a une espèce de fatalisme religieux. C'est quand même terrible ça ! Personnellement, je refuse ce fatalisme et cette résignation.*
(SketchEngine, French Web 2017)

Ce comportement d'*espèce* le distingue des autres marqueurs comportant N_{tax} (cf. *une sorte de, un genre de*). *Une sorte de*, bien que fréquent devant les noms des sentiments (N_{SENT}), s'emploie largement dans d'autres contextes avec une problématique de formulation, et ne construit pas, à lui tout seul, une position énonciative subjective susceptible de transmettre les états d'affect (Vladimirska, Gridina, 2022). Quant au marqueur *un genre de*, dont la sémantique relève du formatage et de l'élimination de toute individuation de X (Vladimirska, Gridina, 2020 ; Vladimirska, Turlă-Pastare, 2022), il est extrêmement rare dans des contextes relatifs à l'expression des états affectifs.

Après un bref exposé des repères théoriques, nous nous pencherons sur la sémantique du mot *espèce*, à partir de laquelle nous chercherons à formuler la sémantique du marqueur *une espèce de* dont nous observerons ensuite des variations.

2. État de la question et repères théoriques

Dans les constructions [Déf. N_{tax} de N], *espèce*, lorsqu'il ne relève pas de la taxinomie scientifique et/ou préétablie (cf. *Des scientifiques affirment qu'il existe deux espèces de pandas roux*), est considéré, dans la littérature linguistique, comme *une enclosure (hedge)* - terme introduit par G. Kleiber et désignant une

unité lexicale servant à modifier les frontières d'une catégorie en les rendant plus floues (Kleiber, Riegel, 1978).

Pour Mihatsch, *espèce de* fait partie des adaptateurs *non scalaires*, élargissant l'extension d'une expression lexicale en sorte qu'elle inclut les unités sémantiquement proches mais qui se situent à la périphérie de la catégorie, réalisant ainsi la valeur approximative 'sans échelle' (Mihatsch, 2010 : 127). Rosier (2002), qui envisage *une espèce de* comme une enclosure à versant approximatif, note cependant son rapport à la subjectivité :

Les éléments favorisant l'interprétation approximative regardent également l'énonciation : les enclosures figurant dans des formes de discours rapporté, principalement en discours indirect libre, après des verbes sentiendi ou d'attitude propositionnelle, nous mettent dans la conscience des personnages et favorisent la relativité de leur expérience vécue et donc l'approximation. [exemple :] Anny me regardait avec une espèce de tendresse (Sartre, La Nausée, p. 174) (Rosier, 2002 : 8).

Dans la thèse de Pierre Chauveau-Thoumelin consacrée aux enclosures *genre et espèce*, ce dernier est considéré comme une enclosure à interprétation 'qualifiante' (à l'exception de *aucune espèce de* où l'interprétation serait quantifiante) ; par exemple : *Son obsession l'a embarqué dans une espèce de tourbillon destructeur* (Chauveau-Thoumelin, 2020 : 12). Cependant, *une espèce de*, vu comme le résultat de la grammaticalisation du nom taxinomique *espèce* et remplissant la fonction de l'enclosure, ne nous rapproche pas de la compréhension du rapport que ce marqueur entretient avec l'affectivité.

Dans le présent article, nous allons procéder à une analyse dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli (1999) qui consiste en l'étude de l'identité d'une unité lexicale observable dans la diversité des emplois de cette unité. Avant d'entreprendre l'analyse du marqueur en question, précisons quelques concepts et abréviations qui seront opérationnels dans notre entreprise.

P majuscule désigne le domaine notionnel, que Culioli définit comme « ramification de propriétés qui s'organisent les unes par rapport aux autres en fonction de facteurs physiques, culturels, anthropologiques » (Culioli, 1999 : 10) et qui « ne correspond pas directement à des items lexicaux » (*ibid.*). L'incarnation de la notion sous forme de langage s'effectue à travers la construction de l'*occurrence* (X), ou d'une classe d'occurrences, situées par rapport à un système de référenciation. Une occurrence est donc « un événement énonciatif qui délimite une portion d'espace/temps spécifiée par la propriété P » (*ibid.* : 11). X signifie ainsi l'occurrence qui est à définir/positionner dans l'énoncé.

p minuscule désigne *ce qui est dit*, un énoncé. Dans la mesure où le marqueur *une espèce de* est essentiellement suivi du nom (N), p est exprimé par N, mais au sens plus large, c'est une valeur sélectionnée parmi d'autres valeurs/dires possibles (p') pour exprimer ce qui 'est le cas'.

S0 désigne la position de l'énonciateur en altérité avec la position S1. Ni S0 ni S1 ne renvoient pour nous aux locuteurs, mais présentent des positions virtuelles, reconstruites à partir des agencements des formes linguistiques en tant que source de validation de p (Franckel, Paillard, 2008).

Dans ce qui suit, nous allons donc essayer de donner au marqueur *une espèce de* une représentation, laquelle, comme le formule Culioli, permet de rendre compte de la complexité sémantique du marqueur en relation avec ses propriétés distributionnelles (Culioli, 1990, 2000 : 115). Pour ce faire, nous commencerons par l'étymologie du mot *espèce*.

3. Étymologie

L'étymologie du mot *espèce* révèle son rapport à l'image, à la perception visuelle qui affecte les sens. *Espèce* vient du latin classique *speciēs* qui signifie *vue*, synonyme de *uīsus* ou de *aspectus*, opposé à *rēs* 'réalité'. D'ici viennent également *specula* : observatoire, par suite *hauteur*, *éminence*, et *speculum* : *miroir*. Comme l'atteste le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (1959), chez les auteurs latins archaïques, le verbe s'emploie dans des conditions particulières qui donnent un sentiment d'artifice : *nunc specimen specitur, nunc certamen cernitur*. (Plaut, cas.516) (Meillet, Ernout, 1959). Selon la même source, *speciō* a fourni au latin un grand nombre de composés à préverbes. Dans certains cas, au sens *apercevoir* par les yeux s'est jointe une nuance de sens moral : *dēspiciō* - *regarder de haut en bas*, et subséquemment, *dédaigner*, *mépriser*, d'où *dēspectus* (*dépit*). Cette valeur péjorative d'*espèce* est attestée par le TLFi : (*de*) *la pire espèce. Un militaire qui trahit, un traître en uniforme... C'est la pire espèce de toutes !* (Scribe, Bertrand, 1833, I, 6, p. 133). *De ton (son, votre, cette) espèce. Comme toi (lui, elle, vous). Nul rapport entre ceux-là et moi, je ne suis pas de leur espèce* (Montherl, *Pasiphaé*, 1936, p. 118) (TLFi).

Au XVIII^e siècle, ce mot devient courant pour désigner un homme mal élevé, ou de basse condition, ainsi qu'une femme entretenue ou de mauvaise réputation : « *C'est à cette même époque [le XVIII^e s.] que paraît le terme nouveau d'espèce, par où l'on exprime le contraire des qualités qui constituent l'honnête homme. Je n'oserais pas affirmer qu'on ne pût trouver ce mot chez les écrivains du siècle précédent. Je ne me rappelle pas l'y avoir jamais vu ; en revanche, je le rencontre*

sans cesse dans les livres de Chamfort, de Duclos, de Rivarol. Sarcey, *Mot et chose*, 1862, p. 149. » (TLFi). De même, on lit chez Diderot : « *C'est ce que nous appelons des espèces, de toutes les épithètes la plus redoutable, parce qu'elle marque la médiocrité et le dernier degré du mépris. Un grand vaurien est un grand vaurien, mais n'est point une espèce.* » (Diderot, *Le neveu de Rameau*, Paris, Éditions Gallimard, La Pléiade, p. 460).

Dans la métaphysique scolastique *espèce* (*species*) signifie l'« image extérieure des objets affectant les sens et y produisant le phénomène de la perception » ; « images perçues par les sens (*espèces-images*) » ; « *sous les espèces (l'espèce) de.* Sous l'image, la représentation d'une personne ou d'une chose ». (TLFi).

La vue, qui est le sens privilégié parmi les cinq sens de la perception du réel chez les humains, est liée à la construction de la *représentation*, de l'image. La façon dont le sujet perçoit ce qu'il voit (*l'occurrence*), autrement dit, *la représentation* qu'il s'en fait, est conditionnée par son expérience subjective répétitive et s'effectue à travers un filtre des valeurs esthétiques et éthiques préétabli, d'où la composante évaluative de la sémantique d'*espèce*, ainsi que son caractère constant.

Dans la partie suivante, nous allons observer comment ces caractéristiques sémantiques du mot *espèce* se manifestent dans la sémantique du marqueur *une espèce de* et conditionnent une ouverture vers l'expression des états d'affect.

4. Sémantique de *une espèce de*

Une espèce de met en relation, d'une part, la représentation que le sujet a de ce qu'il voit, perçoit sensoriellement (autrement dit, l'image, l'apparence déclenchée par un contact avec un objet, qui n'est d'ailleurs pas nécessairement extérieur : il peut bien s'agir des états intérieurs du sujet) et, d'autre part, la notion que cette représentation appelle, évoque chez S0.

Ce qui constitue la spécificité de ce marqueur, c'est qu'avec *une espèce de* il ne s'agit pas d'exprimer X tel qu'en lui-même, mais de le situer par rapport aux catégories subjectives de l'énonciateur S0. *Une espèce de* X renvoie ainsi à *une façon de voir* X (tel qu'il *se présente à* S0), mais ne désigne *pas vraiment* X, tel qu'il est en dehors de la subjectivité de S0. S0 ne parvient pas (ou se refuse) à identifier X tel quel : X n'est alors saisi que par le biais d'un nom décentré, atténué ou renforcé. L'énonciateur S0 (instance subjective) est construit comme une source de validation/stabilisation exclusive de l'occurrence X dans son rapport au dire p. Ancrée dans la subjectivité de S0, la sémantique d'*une espèce de* s'ouvre ainsi, de

façon naturelle, à l'expression d'affects de différents degrés, allant de l'expression des sensations ou des émotions à l'indignation et à l'insulte.

D'une manière générale, et en fonction de la façon dont l'occurrence X est perçue par S0, on peut distinguer deux cas : (1) X relève de *l'indicible*, c'est-à-dire de l'impossibilité pour S0 de nommer ce qui 'est le cas' et (2) X peut être nommé, mais S0 s'abstient (pour une raison ou une autre) de *dire le nom de X* directement.

(1) Dans le premier cas, la problématique consiste à dire (formuler, transmettre à l'autre) ce qui échappe à toute formulation. L'occurrence X relève des sensations/émotions/sentiments vécus intensément et intérieurement par le sujet, et qui échappent à un formatage/catégorisation par les mots. S0 est alors dans l'impossibilité d'exprimer *l'intensité* ou *la subtilité* de ce qu'il perçoit, que ce soit de l'ordre de la douleur ou du plaisir, de l'horreur ou du bonheur. Par ailleurs (quoiqu'avec une moindre intensité au niveau de l'investissement énonciatif de S0), la problématique de 'l'indicible' peut venir de l'incertitude de S0 quant au nom à donner à X.

(2) Dans le deuxième cas, l'on n'est pas dans l'impossibilité de nommer X, mais l'on s'y refuse (pour une raison ou une autre), en privilégiant à une dénomination directe de X, une dénomination de *la façon dont S0 voit/perçoit X*. En disant que p est *une façon* (subjective, singulière) *de voir X*, *une espèce de* met en jeu une dynamique de *nomination* laquelle, convoquant les catégories subjectives de l'énonciateur, débouche sur l'évaluation et le jugement. Dans les cas extrêmes, X renvoie à *l'innommable* considéré comme répugnant, « trop détestable pour recevoir un qualificatif, un nom » (Larousse en ligne).

Dans ce qui suit, on verra plus précisément chacun de ces cas en les illustrant par des exemples.

4.1. X relève de *l'indicible*

L'occurrence X relève des sensations/émotions/sentiments expérimentés par le sujet. N postposé au marqueur exprime ici une sensation physique, une pulsion, une passion : *crainte/soulagement/douleur/désir*. Relevant de l'intimité de l'expérimenteur, ces sensations sont vagues, imprécises, voire non rattachables à du connu, et difficiles à transmettre par les mots : quel que soit p sélectionné, il ne dira jamais X pleinement. Les exemples 7 et 8 attestent plusieurs tentatives de formuler, de 'capter' par les mots ce qui est *a priori* indicible.

- (7) *Il y a un mois environ que je suis à Casamène, - un mois que Renaud gèle, là-haut, tout en haut de l'Engadine. Ce n'est pas du chagrin que j'endure, c'est une espèce de manque, d'amputation, un malaise physique si peu définissable que je le confonds avec la faim, la soif, la migraine ou la fatigue. Cela se traduit par des crises courtes, des bâillements d'ina-nition, un écoeurement malveillant.* (SketchEngine, French Web 2017)
- (8) *J'ai eu quelques jours durant un étrange sentiment, une espèce de soulage-ment et l'impression de flotter dans un milieu sans arrêt, un milieu accueillant, paisible, incertain.* (SketchEngine, French Web 2017)

Dans l'exemple 7, on part de la négation : *ce n'est pas du chagrin que j'endure* ; *chagrin* est disqualifié en tant que nom adéquat de l'occurrence X. *Une espèce de manque, d'amputation* ne nomme pas X directement, mais à travers la façon dont X est perçu par S0 : *manque* et *amputation* ne disent pas X vraiment - ils sont décentrés, imprécis, ils ratent la 'réalité' des sentiments éprouvés (X tel qu'en lui-même) - mais présentent la seule façon pour S0 de dire l'indicible, à savoir, par le biais de la façon dont il le percevait. X, tel quel, reste ainsi de l'ordre de l'insais-sissable, non catégorisable, confus, ce qui est explicité dans le contexte droit : *un malaise physique si peu définissable que je le confonds avec la faim, la soif, la migraine ou la fatigue*.

On observe la même dynamique dans l'exemple 8. L'occurrence est évoquée dans le contexte gauche, mais sans être nommée : *un étrange sentiment* - la tentative de formulation vient ensuite : *une espèce de soulagement*. p ne se présente pas comme le nom adéquat de X, mais comme le nom que la perception de X évoque chez S0. Comme dans l'exemple précédent, les tentatives de capter ce qui 'est le cas' continuent dans le contexte droit qui relève également des perceptions subjectives du sujet : *l'impression de flotter dans un milieu sans arrêt, un milieu accueillant, paisible, incertain*. Dans l'exemple 9, le sentiment éprouvé par la jeune demi-elfe - *une espèce de douleur* - fait contraste avec *l'ambiance délicieuse* et *le plaisir* (contexte gauche) : le sentiment se présente comme vague et indéfinissable, évoquant pour S0 le mot *douleur* sans l'être vraiment.

- (9) *Le poisson était bon, la bière encore plus, l'ambiance délicieuse. La jeune demi-elfe discutait avec plaisir avec ses voisins, tout en sentant une espèce de douleur habiter sa poitrine.* (SketchEngine, French Web 2017)

La sémantique des noms postposés au marqueur : *soulagement, crainte, douleur, désir*, ainsi que les verbes : *ressentir, frapper, inspirer, sentir, pousser à, envahir* renvoient aussi bien à l'affect *actif* - manque et impulsion - qu'à l'affect *sensible* ou aux *états affectifs* (TLFi). L'expérimenteur subit ce qui lui arrive, sur quoi il

n'a pas de prise et sur quoi il ne peut pas mettre un mot : différents éléments du contexte témoignent de la perplexité face à ce qui est ressenti et qu'on cherche à dire. Cette frustration, l'anxiété devant l'imprécis ou l'inconnu, se révèle dans la sémantique des N_SENT postposés au marqueur, ayant régulièrement une valeur négative : *crainte, douleur, torpeur*, etc.

Lorsque le N_SENT a une valeur positive, l'incertitude ou la confusion relèvent de la combinatoire, notamment de l'adjectif qui suit le nom (*une espèce de joie fébrile ; une espèce de respect anxieux ; etc.*) ou bien du contexte plus large, comme, par exemple, dans l'exemple 10 ci-dessous, où les sentiments et émotions négatifs *malheurs, échecs, passions [...]*si douloureuses et si belles, larmes, etc. se renversent soudain en des émotions positives : *je me mets à rire, les imbéciles et les méchants ont perdu leur venin ; pour un peu, je les aimerais*. Cet état émotionnel inattendu, contradictoire, instable, incertain, objectivement non saisissable, ne peut être formulé que relativement à ce qu'en perçoit S0.

- (10) *Les malheurs, trop réels, les ambitions, les échecs, les grands desseins, et les passions elles-mêmes si douloureuses et si belles, changent un peu de couleurs. Avec souvent quelques larmes, je me mets à rire de presque tout. Les imbéciles et les méchants ont perdu leur venin. Pour un peu, je les aimerais. Une espèce de joie m'envahit. Je n'ai plus peur de la mort puisqu'il n'est pas interdit d'en attendre une surprise.* (SketchEngine, French Web 2017)

Finalement, N peut présenter une image, une métaphore, permettant de traduire les états affectifs informulables par une image perceptible par la vue : *comme une espèce de forteresse imprenable ; une espèce d'îlot* (exemple 11).

- (11) *En tout cas chez Fabien la poésie ce sont ces mots qu'il va à chaque fois qu'il subit je dirais cette réalité qui est très dure, il recompose dans son intériorité qui est très dure il recompose dans son intériorité comme une espèce de forteresse imprenable et je crois que euh : dans chaque être humain il y a une espèce de forteresse, il y a une espèce d'îlot que, je dirais, aucune souffrance, aucun malheur ne peut toucher dans lequel chacun d'entre nous peut être amené à se ressourcer.* (La Grande Librairie, émission du 12 janvier 2022⁴)

Le marqueur de comparaison *comme*, qui introduit la première occurrence de *une espèce de forteresse* dans l'exemple 11, est remarquable : comme le note Paillard (2021 : 29), le recours à la comparaison consiste à représenter une entité ou encore un événement en recourant à des mots qui n'ont pas de rapport direct avec l'objet du dire. Le terme - *une espèce de forteresse*, dans notre cas - sert donc

à combler l'absence de terme susceptible de rendre compte de l'état émotionnel en question.

L'impossibilité ou la difficulté d'exprimer X directement peut s'expliquer par *l'intensité* ou *la subtilité* de ce qu'on perçoit. Un autre élément déclencheur de la problématique de la dénomination provient de *l'incertitude* quant au nom à donner à X. À force d'hésiter sur la nature de ce qu'il voit, S0 l'appréhende à partir de la façon dont X lui apparaît (se donne à voir). Dans ce cas, le contexte gauche construit la position de S0 - observateur, spectateur, décrivant ce qui apparaît dans son champ visuel (exemples 12 et 13). Notons que ce genre de contextes comprend régulièrement le verbe *voir*, qui renvoie à la représentation subjective de S0 et à une autonomie relative de X⁵. Avec *venir à moi* (exemple 14), l'énonciateur se présente tel un spectateur passif, *une espèce* de construisant une 'prise de vue' subjective qui évoque une image de *forteresse bizarre* :

- (12) *Immédiatement en dessous se tenaient les trois Grâces, sous les traits d'Antoinette Deshoulières, Henriette de La Suze et Madeleine de Scudéry. Plus bas, sur une espèce de terrasse faisant le tour de la montagne, Pierre Corneille occupait la place principale, entouré de Molière, Racine, Racan, Lully... (SketchEngine, French Web 2017)*
- (13) *Tout d'un coup elles voient des filles avec des semelles compensées, les cheveux ras, qui fument dans la rue. Elles regardent ça avec stupéfaction. Quand on observe les photos, il y a une espèce de joie dans les visages, de prendre possession du monde comme si tout était possible tout d'un coup ! (SketchEngine, French Web 2017)*
- (14) *Je vis, de la mer, venir à moi une espèce de forteresse bizarre, en demi-lune, avec des redans naturels et des tours de flanquement constituées par des collines abruptes. On se rend bien compte sur place de l'étonnante situation stratégique de Segna. (SketchEngine, French Web 2017)*

Lorsque X est impossible à 'capter' par la vue, on cherchera à le nommer par le biais des perceptions sensorielles que X évoque chez S0 : *une espèce de pâte très visqueuse qu'il est difficile de faire bouger* (exemple 15).

- (15) *Un volcan s'endort quand cette lave, qui se trouve à plusieurs dizaines de kilomètres sous le volcan, dans le réservoir, devient essentiellement très froide, très visqueuse. Elle forme une espèce de pâte très visqueuse qu'il est difficile de faire bouger. C'est une des raisons pour laquelle un volcan s'endort. (SketchEngine, French Web 2017)*

4.2. De l'innommable au répugnant

Contrairement au cas précédent, ici, il ne s'agit pas de l'impossibilité de dire/nommer X, mais d'un choix que S0 fait quant à la dénomination de X. Plus précisément, à une dénomination directe de X on privilégie de lui donner une visibilité en le situant par rapport aux catégories subjectives de l'énonciateur. Si dans le cas précédent S0 était impliqué dans l'entreprise de dire 'l'indicible', ici, au contraire, il s'agit pour S0 de *ne pas dire* directement ce qui est, *a priori*, dicible, autrement dit, d'exprimer non pas X, mais son attitude face à X. C'est à travers la grille de ses représentations éthiques et esthétiques que S0 nomme/évalue ce qu'il voit, ou infère sur ce qu'il observe.

Le TLFi définit l'*innommable* comme « ce qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer, auquel on ne veut pas donner de nom ou auquel on pourrait difficilement donner un nom pour des considérations d'ordre esthétique ou logique. *Sur la couverture s'étalait, en or, une chose innommable qui s'appelait pourtant le Trocadéro* (Jammes, *Mém.*, t. 1, 1921, p. 150) ». (TLFi)

Ainsi, le dégoût, la répulsion ou toute autre forme de dépréciation qu'on éprouve pour un objet peut influencer la dynamique de la dénomination en empêchant S0 de nommer X directement. Et vice-versa : lorsqu'on opte pour une dénomination 'détournée', décentrée, on construit une valeur dépréciative de X. N'étant appréhendé qu'à travers le filtrage subjectif de S0, X, en dehors de ce filtrage, reste non nommé, non situé et donc - bien souvent - inquiétant, voire repoussant.

Dans ce cas de figure, *une espèce* de apparaît dans des contextes marqués par une forte subjectivité, et est régulièrement entouré d'adjectifs exprimant le jugement de valeur à caractère dépréciatif : *totalelement moche*, *hideux* (ex. 16), *dangereuse* (17), *bizarre*, *mal dosée* (18) ; de noms aux connotations négatives : *agression*, *violence*, *la loi du plus fort* (17), *dragage* (18) ; ou d'énoncés entiers exprimant l'indignation et/ou le dégoût, comme dans l'exemple 17 : *il n'y a plus de mots pour expliquer les choses ; cela me paraît être une dérive tout à fait dangereuse ;* ou 18 : *Mais on va quand même pas s'empêcher de vivre.*

(16) *Dommage par contre de ce fond de scène totalement moche, formant une espèce de mur en pierre hideux. Ce n'était qu'un décor soit, mais bon là on avait l'esprit des Monster Of Rock de 1988, époque mérovingienne.* (SketchEngine, French Web 2017)

(17) *Je pense en particulier à l'agression de Jean-Marie Le Pen dernièrement jugée et dont on a pu voir les images, qu'il a un moment où la violence prend le pas sur la parole, puisqu'il n'y a plus de mots pour expliquer les*

choses. On a l'impression qu'il s'instaure une espèce de loi qui serait la loi du plus fort. Cela me paraît être une dérive tout à fait dangereuse. (SketchEngine, French Web 2017)

- (18) *Est-ce un compliment (bizarre) ? Ou une espèce de tentative de drague mal dosée, voire, une déclaration d'amour déguisée ? Oui, ok, donc verbaliser/ exprimer ses sentiments de manière trop directe, c'est généralement une mauvaise idée. Mais on ne va quand même pas s'empêcher de vivre, non...* (SketchEngine, French Web 2017)

Ce cas de figure est celui où p introduit par *une espèce de* ne relève pas de la position de S0 mais de celle de S1 (exemple 19) :

- (19) *Je voudrais lever une ambiguïté. J'ai cru comprendre à travers l'intervention de M. LACOSTE qu'il y aurait une espèce de tentative d'imposer une espèce de pensée unique dans ce problème de la gestion des TFA. Cela illustre un peu le manque de réflexion et de dialogue qu'il y a eu en France sur le concept de l'optimisation.* (SketchEngine, French Web 2017)

Il s'agit ici de la *façon de voir* qui n'est pas celle de S0 : dans la mesure où S0 ne voit dans la gestion des TFA aucune *tentative d'imposer une pensée unique*, ni *tentative* ni *pensée unique* ne sont, pour lui, les dénominations adéquates pour X, mais relèvent d'un jugement subjectif de S1. *Une espèce de* redoublé construit un désinvestissement de S0 en tant qu'instance de la validation de p. L'exemple 20 illustre la même dynamique : les deux *façons de voir* (filtres subjectifs) sont ici confrontées, la première (S1 en altérité avec S0) étant introduite par *une espèce de* :

- (20) *Si vous montrez qu'il n'y a définitivement pas d'issues pas de de d'émancipation sociale possible par l'école alors vous pouvez voir ça comme une espèce de pessimisme qui est un appel au suicide collectif, vous pouvez aussi voir ça comme changeons donc la structure et alors peut-être qu'il sera possible d'inventer une école qui serait une vraie école de l'émancipation.* (SketchEngine, French Web 2017)

5. De la dépréciation à l'insulte

La valeur dépréciative qu'*une espèce de* communique au nom atteint son sommet d'intensité dans ses combinaisons avec les *noms d'humains dépréciatifs* (terme de Flaux, Mostov, 2016), où *espèce* a tendance à fonctionner comme adjectif, intensifiant la valeur dépréciative du terme-insulte (exemple 21) :

- (21) *Un guignol ultra sérieux, dans une sorte de Japon médiéval en kimono rouge, suivi d'un espèce de crétin en kimono bleu qui, dès la troisième*

page, se prend un coup de poing kaméahméah ultra violent qui le fait valdinguer quelques mètres plus loin... (SketchEngine, French Web 2017)

L'ambiguïté quant au genre grammatical d'*espèce* est particulièrement fréquente devant les noms qualifiants (Milner, 1978). Ce problème a été soulevé dans les recherches de Rouget (1997), Mihatsch (2006), Chauveau-Thoumelin, (2020) et Fisher (2004). L'emploi de l'article indéfini masculin, en accord avec N est réputé fautif (Chauveau-Thoumelin, 2020). Selon l'Académie française : « Le mot *espèce* est féminin, et doit le rester lorsqu'il est suivi d'un complément (*espèce de...*), quel que soit le genre de ce complément » (Académie française, en ligne). Dans le corpus, on trouve néanmoins les occurrences de *un espèce de N*, même si elles sont quantitativement minoritaires par rapport à *une espèce de*⁶.

L'ambiguïté du genre grammatical d'*espèce* n'est pas, selon nous, un phénomène anodin : il est étroitement lié à la valeur qualificative du marqueur. Comme l'explique Sophie Fisher (2004) :

Les structures non quantitatives étudiées par Milner (1978) construisent un rapport de type qualitatif dont le genre est réglé par le nom subséquent : *un espèce d'idiot/une espèce d'idiote*, oubliant, comme il le remarque, qu'*espèce* est féminin (1978 : 93). Faisant un pas de plus, en effaçant le déterminant pour construire l'injonction, l'exclamative insultant est là : *Espèce d'idiot !* Il est possible, dans une langue comme le français, à partir de structures N de N, de passer du cri, de l'onomatopée ou du nom dénominateur, à une structure de type phrase nominale, et finalement au geste. (Fisher, 2004 : 53).

Précisons que l'article indéfini est particulièrement rare dans ce cas de figure⁷. Essentiellement, il s'agit de la qualification à donner à une occurrence déjà préconstruite, *espèce de* étant précédé du démonstratif *cet/cette* (exemples 22 et 23) :

- (22) *Et pis, il n'y a pas qu'ça, non ! J'ai pas envie d'partir, vous êtes... mes potes quoi... Cet espèce de crétin de psy s'est empressé d'en parler à mes parents.* (SketchEngine, French Web 2017)
- (23) *En revanche, je dois bien avouer que tous les autres personnages m'ont excessivement déplu, à commencer par Roy. Cet espèce d'imbécile, d'un égoïsme forcené, qui sans scrupule, se tape une jeune fille et brise ses fiançailles, ou vole le travail d'un ami, je l'ai vraiment détesté.* (SketchEngine, French Web 2017).

Dans la littérature, le rôle d'*espèce* dans les insultes est généralement expliqué à partir de sa valeur taxinomique. Selon Rosier (2006), [*espèce de* + nom de catégorie] illustre la façon dont la catégorie est instrumentalisée par l'insultant lequel

« classe l'insulté par stigmatisation » (Rosier, 2006 : 69). Que la catégorie soit animalière, végétale, sexuelle, etc. l'insulte porte une représentation stéréotypée et stigmatisante de cette catégorie, identifie l'insulté comme l'un de ses éléments, lui assignant les traits identitaire, caractéristiques du groupe désigné (Bacot, 2007).

Il nous semble, pourtant, que la catégorisation n'est qu'un cas particulier d'emploi d'*espèce*, dont la sémantique consiste - et cela pour tous les emplois - en l'expression d'*une façon de voir/percevoir X* sans le nommer directement. La capacité qu'*espèce* a de renforcer le mot-insulte vient, selon nous, non pas de l'assignation à l'insulté du statut représentatif ou stéréotypé de la catégorie de *crétin/imbécile*, etc., mais du fait qu'on ne nomme pas X directement. X est ainsi qualifié de *l'innommable* en sorte que la dénomination qu'on opère, bien qu'insultante, ne le qualifie pas pleinement, ne faisant qu'exprimer la répulsion/aversion que X provoque chez S0 (exemples 24 et 25). Il est cependant vrai que dans la mesure où X est qualifié/situé à partir de la grille des valeurs subjectives (ici morales ou éthiques) de S0, cette qualification renvoie à une stabilité voire une certaine stigmatisation.

- (24) *Heu, vous êtes une femme ?, articula péniblement Saim. - Non, je suis un micro-onde, espèce de crétin.* (SketchEngine, French Web 2017)
- (25) *Lors du raid sudiste contre la capitale en juillet 1864, alors que Lincoln observait personnellement le combat depuis une position exposée, le capitaine Oliver Wendell Holmes lui cria : « Espèce d'imbécile, mettez-vous à couvert avant de vous faire tuer ! »* (SketchEngine, French Web 2017)

Il y a sûrement d'autres éléments à prendre en compte, comme, par exemple, les paramètres phonétiques. L'insulte, comme l'écrit Fisher (2004), est une manifestation physique d'une passion et a des caractéristiques de *physique de la parole* (Fisher, 2004 : 56). Bisyllabique, avec une explosive bilabiale au milieu, le mot *espèce* se rapproche du geste offensif, de l'attaque.

Conclusion

Nous avons cherché à établir un rapport entre la sémantique du marqueur *une espèce de* et l'affectivité. Il se trouve, en effet, que dans tous ces emplois *une espèce de* maintient sa sémantique propre, à savoir, construit *une façon de voir X*, le situe par rapport à la représentation de S0, ce qui marque qu'on s'écarte d'une pure et précise dénomination de X.

Cette sémantique n'est pas toujours/nécessairement liée à l'affect, comme le montrent, par exemple, des emplois taxinomiques d'*espèce*. Cependant, l'écart de

la dénomination directe de X et son repérage par rapport à la subjectivité de S0 constituent les conditions propices à l'expression de l'affectivité. Celle-ci vient soit de l'impossibilité de dire/mettre en mots ce qui est 'à dire' - le monde échappe aux mots, et cela crée une tension ; soit de l'abstention ou de l'impossibilité pour S0 de nommer directement ce qui 'est le cas', compte tenu des représentations subjectives d'ordre morales ou esthétique. Dans les deux cas, l'affectivité est là : les variations d'une espèce de renvoyant à une position de l'énonciateur affecté ou engagé, mais jamais effacé, rendent sa position constitutive - à différents degrés d'intensité - de la construction de la modalité affective.

Bibliographie

- Académie française. *Espèce*. [En ligne] : <https://www.academie-francaise.fr/espece> [consulté le 6 mars 2022].
- Bacot, P. 2007. « Laurence Rosier, Petit traité de l'insulte ». *Mots. Les langages du politique*, n° 84, p. 116-119.
- Chauveau-Thoumelin, P. 2016. « Un genre de caniche est-il une espèce de chien ? ». *Doctoriales de linguistique du laboratoire Savoirs, Textes, Langage (DOCTILING 2016)*. Université Lille 3, Villeneuve d'Ascq.
- Chauveau-Thoumelin, P. 2020. *Une approche constructionnelle des enclosures genre et espèce*. Thèse de doctorat, Université de Lille 3.
- Culioli, A. 1990-2000. *Pour une linguistique de l'énonciation. 1. Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Culioli, A. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation. 3. Domaine notionnel*. Paris : Ophrys.
- Fisher, S. 2004. « L'insulte : la parole et le geste ». *Langue française*, n° 144, p. 49-58.
- Flaux, N., Mostrov, V. 2016. « À propos de noms d'humains (dis)qualifiants : un imbécile vs un salaud et leurs paradigmes ». In : *Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences, Vol. 27, article 12016. EDP Sciences.
- Franckel, J.-J. 2019. « Rien à voir ». *L'Information grammaticale*, n° 162, p. 34-40.
- Franckel, J.-J., Paillard, D. 2008. « Mots du discours : adéquation et point de vue. L'exemple de réellement, en réalité, en effet, effectivement ». *Estudos linguísticos/Linguistic Studies*, n° 2, p. 255-274.
- Kleiber, G., Riegel, M. 1978. « Les grammaires floues ». *Bulletin des Jeunes Romanistes Strasbourg*, n° 21, p. 67-122.
- Larousse. *Dictionnaire de français en ligne*. [En ligne] : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/affecter/1417> [consulté le 22 janvier 2022].
- Meillet, A., Ernout, A. 1959. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Mihatsch, W. 2010. « Les approximateurs quantitatifs entre scalarité et non-scalarité ». *Langue française*, n° 1, p. 125-153.
- Milner, J.-C. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris : Seuil.
- Paillard, D. 2021. *Grammaire discursive du français. Étude des marqueurs discursifs en ment*. Brussels : Peter Lang.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rosier, L. 2002. « Des "profileurs" de l'énonciation : les constructions avec *genre*, *sorte* et *espèce* ». *Linx*, n° 12, p. 246-253.

- Rosier, L. 2006. *Petit traité de l'insulte*. Loverval : Labor.
- Rosset, C. 2004. *Le réel. Traité de l'idiotie*. Paris : Minuit.
- Rouget, C. 1997. Espèce de, genre de, sorte de : approximatifs ou sous-catégorisateurs ? In : P. De Carvalho et O.
- Soutet (dir.), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7^e Colloque International de Psychomécanique du langage*. Paris : Champion, p. 289-298.
- Sketchengine French Text Corpora. [En ligne] : <https://www.sketchengine.eu/corpora-and-languages/french-text-corpora/> [consulté le 6 mars 2022].
- TLFi. Trésor de la Langue Française informatisé. [En ligne] : <https://www.atilf.fr/ressources/tlfi/> [consulté le 6 mars 2022].
- Vladimirskaja, E., Gridina, J. 2020. À propos de quelques procédés d'actualisation des noms de sentiments en letton et en russe. In : *Language for International Communication: Linking Interdisciplinary Perspectives*, Vol. 3, p. 263-270.
- Vladimirskaja, E., Gridina, J. 2022. « Markers of Categorization and Approximation in French, Russian and Latvian from the Perspective of the Theory of Enunciative Operations ». In: H. Vassiliadou et M. Lammert (dir.), *A Crosslinguistic Perspective on Clear and Approximate Categorization*. Cambridge Scholars Publishing, p. 249-271.
- Vladimirskaja, E., Turlă-Pastare, D. 2022. « Une sorte de, un genre de, une espèce de : une approche multidimensionnelle des marqueurs dits 'd'approximation' (Sémantique, prosodie, regard, gestes) ». *L'Information grammaticale*, n° 173, p. 48-60.

Notes

1. Nous tenons à remercier Jean-Jacques Franckel pour la pertinence de ses commentaires, qui ont beaucoup contribué à l'établissement de la version définitive de cet article.
2. « Le mot *affect*, désignant en psychologie et en psychanalyse un état affectif élémentaire, renvoie aux états négatifs : (...) P. J. Jouve, *Tombeau de Baudelaire*, éd. du Seuil, Paris, p. 14 ds Rheims 1969 : *Ces condamnations ont précipité l'affect angoissé de Baudelaire dans un tourment continu, de révolte inutile, de détachement accompagné d'attachement et de revendication* ; 1946 id. « id » E. Mounier, *Traité du caractère*, p. 438 : (...) dans l'ombre du moi, une charge émotive, l'« affect », (...) qui reste agressive et disponible, prête à se porter sur d'autres objets ... ». (TLFi)
3. Sur la sémantique du marqueur taxinomique *type*, qui peut également apparaître dans des constructions à valeur affective négative (par exemple, *un sale type*, etc.) voir Vladimirskaja et Gridina (2022).
4. La Grande Librairie (2022). S14 : Emmanuel Carrère, Karine Tuil et Rachid Benzine. Émission du 12 janvier 2022. URL : <https://www.france.tv/france-5/la-grande-librairie/la-grande-librairie-saison-14/3001195-emission-du-mercredi-12-janvier-2022.html> [Consulté le 6 mars 2022].
5. Voir J.J. Franckel (2019).
6. Dans le corpus, 2 084 occurrences de « *un espèce de N* » ont été relevées contre 102 620 de « *une espèce de +N* », sur un total de 143 584 occurrences.
7. Dans le corpus French Web 2017, sur 62 occurrences relevées de « *espèce de crétin* », seulement deux occurrences comportent l'article indéfini.